

ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

LA FDCA S'ENGAGE

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur indissociable de l'identité de l'UNIL, fortement soutenue par la Direction et les facultés. La Faculté de droit, des sciences criminelles et de l'administration publique a mis en place une commission en charge de la politique égalité, qui a travaillé sur des pistes pour la promotion de l'égalité dans les domaines du management et de la gestion des ressources humaines.

ACTIONS PHARES 2017-2020

1

RECRUTEMENT PROFESSORAL

Encourager la mise au concours de postes professoraux en « open rank », ouvrant ainsi la possibilité à des engagements au niveau professeur·e assistant·e, qui s'avèrent plus favorables aux recrutements féminins.

2

SOUTIEN AUX CARRIÈRES

Créer une bourse d'excellence destinée à une post-doc; encourager des solutions qui favorisent la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle; veiller plus particulièrement à l'égalité/équité dans l'établissement des cahiers des charges entre hommes et femmes et éviter les temps partiels non souhaités.

3

ANCRER L'ÉGALITÉ DANS LA GOUVERNANCE DE LA FACULTÉ

Viser une représentation équilibrée entre hommes et femmes dans les organes et commissions de la Faculté; évaluer la perception de l'égalité au sein de la Faculté (grâce à l'outil www.pro-egalite.ch) et identifier des pistes d'action.

Etudiant·e·s: 2'009 (au semestre d'automne 2016)



Professeur·e·s: 46.2 EPT (au 31.12.2016)

